



JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 V J. DE L'AN 2 S Basile 3 D Epiphane	1 L Ella 2 M Présentation 3 M Blaise 4 J Vénus 5 V Agathe 6 S Gaston	1 L Aubin 2 M Charles le B. 3 M Gwénolé 4 J Casimir 5 V Olive 6 S Colette	1 J Hugues 2 V Sandrine 3 S Richard 4 D PAGES 5 L Irène 6 M Marcellin 7 M Jean Baptiste de S. 8 J Julie 9 V Gauthier 10 L Fulbert 11 M Stanislas 12 M Jules 13 M Ida 14 V Maxime 15 J Paternite 16 M Benoît-Joseph 17 M Anicet 18 J Parfait	1 S F. DU TRAVAIL 2 D Bains 3 L Phil. Jacq. 4 M Sylvain 5 S Judith 6 J Prudence 7 V Gsèle 8 S VICTOIRE 1945 9 D Pacôme 10 L Solange 11 M Estelle 12 M Jeanne d'Arc 13 D ASSES/SOIN 14 V Mathias 15 S Denise 16 D Honoré 17 L Pascal 18 M Éric/Trinité 19 M Yves 20 J Bernardin 21 V Constantin 22 S Émile 23 D PENTECOTE 24 L Donatien 25 M Sophie 26 M Bérenger 27 J Augustin 28 V Germain 29 S Aymard 30 D F. des Mères 31 L Visitation	1 M Justin 2 M Blandine 3 J Kévin 4 V Clotilde 5 S Igor 6 D Nolbert 7 L Gilbert 8 M Midard 9 M Diane 10 J Landry 11 V Barnabé 12 S Guy 13 D Ant. de Padoue 14 L Élisée 15 M Germaine 16 M J.-F. Régis 17 J Hervé 18 V Léonce 19 S Romuald 20 D F. des Pères 21 L ÉTÉ 22 M Alban 23 M Audrey 24 J J.-Baptiste 25 V Prosper 26 S Anthelme 27 D Fernand 28 L Irénée 29 M Pierre-Paul 30 M Martial

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 J Thierry 2 V Marivien 3 S Thomas 4 D Florent 5 L Antoine 6 M Mariette 7 M Raoul 8 J Thibaut 9 J Amandine 10 S Ulrich 11 D Benoît 12 L Olivier 13 M Henri, Joël 14 M F. NATIONALE 15 J Donald 16 V N.D. Mt-Carmel 17 S Charlotte 18 D Frédéric 19 L Arsène 20 M Marina 21 M Victor 22 J Marie-Made 23 V Brigitte 24 S Christine 25 D Jacques 26 L Anne, Joachim 27 M Nathalie 28 M Simon 29 J Marthe 30 V Juliette 31 S Ignace de L.	1 D 30 Alphonse 2 L Julien 3 M Lydie 4 J J.-M. Vianney 5 J Abel 6 V Transfiguration 7 S Gaëtan 8 D 31 Dominique 9 L Amour 10 M Laurent 11 M Claire 12 J Clarisse 13 V Hippolyte 14 S Evard 15 D ASSON/PYRON 16 V N.D. Mt-Carmel 17 S Charlotte 18 D Frédéric 19 L Arsène 20 M Marina 21 M Victor 22 J Marie-Made 23 V Brigitte 24 S Christine 25 D Jacques 26 L Anne, Joachim 27 M Nathalie 28 M Simon 29 J Marthe 30 V Juliette 31 S Ignace de L.	1 M III C Gilles 2 M Grégoire 3 V Rosalie 4 S Raissa 5 D 35 6 L Bertrand 7 M Reine 8 M Nativité N.-D. 9 J Alain 10 V Inès 11 S Adelphe 12 D Apollinaire 13 M Aimé 14 M Ste Croix 15 M Roland 16 J Edith 17 V Renaud 18 S Nadège 19 D 37 Emilie 20 L Davy 21 M Matthieu 22 M Maurice 23 J AUTOMNE 24 V Rose de L. 25 S Hermann 26 D 38 27 L Vinc. de Paul 28 M Venuste 29 M Michel 30 J Jérôme 31 M	1 V Th. de FE. J. 2 J Léger 3 D Gérard 4 L Fr. d'Assise 5 V Fleur 6 M Carine 7 D Serge 8 M Pégibet 9 J Denis 10 D Ghislain 11 L 40 Firmin 12 M Wilfried 13 M Gérard 14 J Juste 15 M Th. d'Avila 16 S Edwige 17 D Baudouin 18 L Luc 19 M René 20 M Adeline 21 D 41 Christ Ro 22 V Albert 23 M Marguerite 24 M Elisabeth 25 J Aude 26 V Tangy 27 S Edmond 28 L Luc 29 M René 30 M Adeline 31 L Juste	1 L TOUSSAINT 2 J Léger 3 M Hubert 4 J Charles 5 V Sylvie 6 S Barthele 7 D Carine 8 L Gaspitoy 9 M Théodore 10 V Léon 11 M ARMISTICE 1918 12 V Christian 13 S Sidine 14 D Sidine 15 L 45 Albert 16 M Marguerite 17 M Elisabeth 18 J Aude 19 V Tangy 20 S Edmond 21 D 41 Christ Ro 22 V Albert 23 M Marguerite 24 M Elisabeth 25 J Aude 26 V Tangy 27 S Edmond 28 L Luc 29 M René 30 M Adeline 31 L Juste	1 M Florence 2 J Viviane 3 V François-Xavier 4 S Barbara 5 D Gérard 6 L Nicolas 7 M Ambroise 8 M Imm. Concept. 9 J P. Faurier 10 V Romaric 11 S Daniel 12 D J.-F. de Chantal 13 L 43 Lucie 14 M Odile 15 M Ninon 16 J Alice 17 V Gaël 18 S Gatien 19 D 49 Uroan 20 L Théo 21 M RIVER 22 M F. Xaviera 23 J Armand 24 V Adèle 25 D NOEL 26 D Eileen 27 L Jean l'évang. 28 M Innocents 29 M David 30 J Roger 31 V Sylvestre

Création/Realisation - Imp. Montevral - 01 36 56 318 00

Création/Realisation - Imp. Montevral - 01 36 56 318 00

SOMMAIRE

Mot du maire.....	1
Compte administratif 2008	2-3
Commissions	
Bâtiments communaux	4
Voirie – Sécurité routière	4
Affaires scolaires	5
Agriculture et Environnement.....	6
Communication	6
Urbanisme.....	7
Enfance (communauté de communes)	7
Infos	
Coût des services municipaux	8
Ecole publique	8
Restaurant scolaire.....	8
Centre de loisirs périscolaire	8-9
CCAS	9
Compagnie des sapeurs pompiers.....	10
L'école à la bibliothèque	10
Le Relais caRAMel se porte bien.....	11
Ecole de musique du canton de Coligny	12
Crèches Caram'bole et Car'hibou	13
Les bois de Béný	14 à 19
Associations	20
A corps dons.....	21
L'atelier de la danse.....	22
Club des retraités	22
Comité des fêtes.....	23
Comité de fleurissement	23
Donneurs de sang	24
Fa si la Gym	25
Comité FNACA Béný-Marboz-Pirajoux.....	25
Les amis du rugby.....	26
Société de pêche APPMA Le Sevron	26
L'Amicale des Sapeurs Pompiers	27
Retraite sportive	28
Toones Production	28
Le Rugby Club de Béný	29
Le Sou des écoles	30
Le CLIC	31
Etat civil	32
Photos des bois	33
Calendrier des fêtes de Béný 2010	rabat



Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au visuel de ce bulletin municipal.

Pour le thème des bois de Béný : remerciements à Messieurs Elie BERARD, Gabriel CHAUSSAT et Joseph CALLAND pour les renseignements qu'ils nous ont fournis par leurs connaissances sur la vie forestière.



CALENDRIER des FÊTES



2010

JANVIER	Dimanche 3 Samedi 9	Vœux du Maire Amicale des Sapeurs Pompiers : Brûlage des Sapins de Noël
	Dimanche 24 Samedi 30	Banquet des Pompiers Messe de la St Vincent Repas Chasse
FÉVRIER	Dimanche 7 Lundi 8	Perçée du Vin Jaune du Comité de fleurissement Donneurs de sang, prélèvement de sang de 8h30 à 12h30 à Marboz
MARS	Samedi 6 Samedi 13 et dimanche 14 Dimanche 14 Vendredi 19 Samedi 20	Contes pour enfants Gaufres des donateurs de sang Loto Club des retraités Commémoration FNACA Banquet des classes
AVRIL	Vendredi 9 Dimanche 18 Samedi 24 Lundi 26	Fête de printemps des écoles Concert, chansons de Toones Production Journée sportive organisée par A Corps Dons Donneurs de sang, prélèvement de sang de 15h30 à 18h30 à Marboz
MAI	Samedi 8	Commémoration 1945
JUIN	Samedi 5 Dimanche 6 Vendredi 11 Samedi 12 Dimanche 27	Match des Amis du Rugby Vogue, feu d'artifice et bal gratuit Vogue Gala de danse Côtelettes du Sou des écoles Méchoui de l'ACCA
JUILLET	Dimanche 4 Samedi 10 Mercredi 14	Fête du Poulet des Pompiers Soirée Dansante des Amis du Rugby Journée détente FNACA
AOÛT	Lundi 2 Samedi 21 Dimanche 29	Donneurs de sang, prélèvement de sang de 15h30 à 18h30 à Marboz Festival itinérant de Toones Production Bazardouille du Sou des Ecoles et Comité des Fêtes
SEPTEMBRE	Dimanche 5 Samedi 11 Samedi 18	Concours de pêche de la Société le Sevron Repas CCAS Fondue savoyarde géante du Comité des Fêtes
OCTOBRE	Samedi 16 Dimanche 24 Lundi 25	Concours belote FNACA Repas du Comité de fleurissement Donneurs de sang, prélèvement de sang de 8h30 à 12h30 à Marboz
NOVEMBRE	Jeudi 11 Samedi 13 Samedi 20	Commémoration 1918 Soirée Dansante du Rugby Club Béný Concours belote Sou des écoles
DÉCEMBRE	Samedi 4 Dimanche 12	Départ du Téléthon Repas de Noël du Club des retraités



Mot du Maire



C'est en décembre 1983 que le premier bulletin municipal arrivait dans les familles de BENY. Depuis 27 ans, ce moyen de communication permet à la municipalité de faire le bilan d'une année et aux associations de rendre compte de leur activité.

Ce bulletin est le fruit du travail d'une équipe composée d'élus, de personnes particulièrement dévouées qui s'efforcent de le rendre le plus attrayant possible.

Cette année 2009 a été très riche en événements pour la commune :

- la création d'une quatrième classe en primaire,
- l'adoption de l'école numérique rurale subventionnée à 80 %,
- le démarrage des études en vue de la construction d'une école maternelle,
- l'étude en vue de la plantation de 4995 m de haies,
- la reconstruction de l'auvent nord du stade.

Pour les secours à personne, la commune a investi dans l'achat de deux défibrillateurs. Un pour les sapeurs pompiers et le second a été installé à l'entrée de la Mairie. De nombreux habitants de la commune ont déjà reçu une formation.

D'autre part, nous avons eu la joie d'accueillir deux nouvelles entreprises :

- B.R.F. HUPRO : Monsieur RABOURDIN, Les Jacquets, entreprise de formation professionnelle,
- L. COIFF : Mademoiselle Leslie CLAIR, Place du village, salon de coiffure mixte.

Je souhaite à ces deux responsables tous mes vœux de réussite.

Deux associations ont vu le jour en cours d'année, il s'agit de :

- TOONES Production (ayant pour objet le développement de spectacles associant différents types d'art),
- BENY ENVIRONNEMENT (son but est de défendre le village contre l'implantation du tracé L.G.V.)

Que de temps passé sur le sujet des fuseaux LGV, que de réunions avec beaucoup d'ardeur et de ferveur ! Espérons que l'énergie et le dynamisme que chacun a déployé puissent sauvegarder notre village.

J'ai une pensée très forte pour toutes les familles qui ont été endeuillées en cours d'année, que ce soit pour un jeune homme ou pour notre doyenne de 102 ans, ainsi que pour tous.

Je les assure de toute ma sympathie et leur souhaite courage et espoir.

Je termine ce mot par des vœux très sincères en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants et en vous adressant à vous tous la joie, le bonheur et une très bonne santé pour l'année 2010.

RODET Georges



COMPTE ADMINISTRATIF 2008

M. 14 (commune) en euros

Dépenses de fonctionnement

D011	- Charges à caractère général	107 134,03
D012	- Charges de personnel	149 433,38
D65	- Autres charges de gestion courante	53 578,39
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	5 853,71
D67	- Charges exceptionnelles	0
D042	- Opération d'ordre entre section	0
	TOTAL	315 999,51

Recettes de fonctionnement

R70	- Produits des services (garderie, remboursement charges locatives.)	22 539,35
R73	- Impôts directs (taxes d'habitation, foncières, professionnelle, ...)	238 075,00
R74	- Dotations subventions (dot. globale de fonctionnement de l'Etat, subv. conseil gén.)	150 640,50
R75	- Autres produits de gestion courante (loyers logements, locations diverses)	33 023,80
R76	- Produits financiers (parts sociales)	14,22
R77	- Produits exceptionnels (remboursement sinistre Groupama)	176,63
R042	- Opérations d'ordre entre section	0
R013	- Atténuations de charges (remboursement indemnités journalières + participation salaire cantinière)	9 631,68
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	56 104,28
	TOTAL	510 205,46

Dépenses d'investissement

- D001 : Déficit de l'exercice précédent	126 062,90
- D1641 : Remboursement d'emprunts (capital)	13 985,74
- D204 : Subventions d'équipement versées (budget M49 " Assainissement ")	40 624,00
- D040 : Opérations d'ordre entre sections	0
DETAIL PAR OPERATIONS :	99 521,29
- 150 : Bâtiment communal : local des Jacquets	1 683,84
- 155 : Cimetière (bornes, plaques pour les allées et numérisation)	3 879,03
- 156 : Stade (zinguerie, électricité)	5 530,86
- 162 : Réserves foncières	6 278,38
- 165 : Travaux bâtiments communaux (façades, décor trompe oeil...)	35 463,76
- 166 : Matériel 2008 (défibrillateur pour pompiers, tondeuse, ordinateur...)	34 056,24
- 167 : Stade terrain de rugby	11 332,92
- 170 : Sécurité routière (panneau cédez passage + poteaux)	1 296,26
TOTAL	280 193,93

Recettes d'investissement

- R10222 : Fonds de compensation de la T.V.A.	19 950,00
- R1068 : Affectation résultat exercice précédent	166 751,22
- R : Plus/moins value cession immobilières. Opération d'ordre	0
R13 : Subventions d'investissement par opérations	
- 155 : Cimetière (DGE sur les travaux)	6 845,80
- 164 : Tableau Pieta (département)	2 283,00
- 166 : Matériel (SDIS)	338,78
- 173 : Révision PLU	6 485,00
TOTAL	202 653,80

Dépenses totales	596 193,44
Recettes totales	712 859,26
Excédent de clôture	116 665,82

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

M. 49 (assainissement) en euros

Dépenses de fonctionnement

D11	- Charges à caractère général (Prestation de service : SOGEDO + SATAA)	673,02
D66	- Charges financières (intérêts des emprunts)	3 202,08
D68	- Dotation aux amortissements (opérations d'ordre)	6 622,00
TOTAL		10 497,10

Recettes de fonctionnement

R70	- Produits de gestion courante (taxe assainissement + SATAA + droits branchement))	22 107,90
R74	- Subvention	0
R77	- Produits exceptionnels (amortissement + opérations d'ordre)	3 204,00
R002	- Produits antérieurs (excédent de l'année précédente)	0
TOTAL		25 211,90

Dépenses d'investissement

	- D040 : Subventions d'investissement (amortissement - opérations d'ordre)	3 204,00
	- D16 : Emprunts et dettes assimilées	610,40
	- D2315 : Install. mat (travaux assainissement)	265 976,64
TOTAL		269 791,04

Recettes d'investissement

	- R1022 : Fonds de compensation de la T.V.A.	629,00
	- R1068 : Excédent fonctionnement reporté 2007	94 428,72
	- R13 : Subvention (budget commune : 40 624 + acompte sur travaux : 46 575)	87 199,00
	- R040 : Amortissement des immobilisations (opérations d'ordre)	6 622,00
	- R001 : Report excédent 2007	3 866,91
TOTAL		192 734,63

Dépenses totales	280 288,14
Recettes totales	218 046,53
Excédent de clôture	- 62 241,61

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi, jeudi et samedi matin de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 74 51 00 49

Internet : mairie.beny01@wanadoo.fr

COMMISSIONS

Bâtiments communaux

Avec l'arrivée d'une 4^{ème} classe à l'école de Bény, la municipalité a fait le choix d'investir dans un espace modulaire neuf, d'une superficie de 60 m² et répondant à la réglementation thermique 2005. Le prix de ce bâtiment de toute dernière génération, spécialement adapté aux écoles primaires, s'élève à 31 692 € HT.

Celui-ci a été implanté dans la cour située à l'est de l'école. La livraison des 3 modules qui composent ce bâtiment a eu lieu mercredi 16 septembre 2009. Après seulement 4 jours d'installation, les élèves de CE1-CE2 ainsi que la nouvelle institutrice, Céline POTTIER ont pris place dans ce nouvel espace.

Durant la période de construction de notre nouvelle école, les cours auront donc lieu dans ce bâtiment modulaire, dans de bonnes conditions.



La rénovation complète de l'auvent nord du stade a débuté le 26 octobre 2009, pour une durée de 3 semaines environ.

Cet auvent est refait avec la même superficie, toutefois afin d'en améliorer sa solidité, sa structure a été modifiée tant au niveau de la charpente, des piliers que du vitrage.

Ainsi, nous pourrons nous retrouver sous ce nouvel auvent, lors de nos manifestations, en toute sécurité et convivialité.

Voirie • Sécurité routière

Cette année le budget investissement pour la voirie revêtue était de 56 328.71 €. Il nous a permis de renforcer (en enrobé) la V.C. 202 de Dananche au passage à niveau SNCF sur 992 m, de recharger en émulsion le C.R. 33 à Petit Vacon sur 50 m et d'intervenir sur diverses voies communales pour de l'entretien (émulsion). Avec la sécheresse, les routes se sont beaucoup lézardées. Un colmatage immédiat les protège des infiltrations d'eau et de la déformation par le gel. Le budget de fonctionnement, toujours pour la voirie revêtue, était de 15 620 € dont 60% pour l'entretien des voies (busage, élargissement, élagage, regard), et 40 % pour les charges du personnel et du matériel (fauchage, entretien des fossés, balayage etc...). Sur les chemins non revêtus, nous avons utilisé des matériaux récupérés suite à l'assainissement (pour VC 35 dit de Marmont) ou suite à des rénovations de toiture (tuiles).

Autres travaux réalisés : élagage, curage de fossés, etc...

Sécurité routière

La convention signée avec le conseil général et l'état est en cours. Après le panneau indicateur de vitesse et l'analyse des différents enregistrements, nous avons sollicité les services de DDE pour nous conseiller sur les études préalables à conduire afin d'améliorer la sécurité routière dans l'ensemble de la traversée de l'agglomération. Après une visite sur le terrain, les techniciens de la DDE ont transmis leur rapport. Un certain nombre de propositions sont en cours d'analyse par la commission.

Affaires scolaires

En 2008, nous avons conduit l'étude de faisabilité d'une extension de l'école pour faire face à l'accroissement des effectifs scolaires. En décembre 2008, la décision était prise de réaliser une école neuve de deux classes avec le centre de loisirs périscolaire, à l'Ouest de l'école existante.

■ Au premier semestre, un comité de projet a été réuni avec l'ensemble des acteurs et utilisateurs du projet : les représentants de parents, les enseignants, le personnel communal, les responsables de la bibliothèque, l'inspecteur départemental de l'éducation nationale, le CAUE, la CAF, Hélianthe...

Nous nous sommes réunis plusieurs fois pour élaborer le programme fonctionnel et technique du projet qui a été approuvé par le conseil municipal en juin 2009. Ce programme a été le support de la consultation de bureaux d'architecture. Le 24 juillet, le conseil municipal a choisi l'Atelier WOLFF à la quasi unanimité. Cet architecte expérimenté a travaillé sur l'esquisse du projet qui a été validée par le comité puis par le conseil municipal du 4 novembre.

Entre temps, notre démarche tournée vers l'avenir avait convaincu l'Inspection Académique de nous accorder, en juin, l'ouverture d'une quatrième classe.

La commune a donc pu accueillir à la rentrée de septembre plus de 80 élèves. La classe du cours élémentaire tenue par une nouvelle enseignante, Céline Pottier, occupe le bâtiment modulaire neuf installé dans la cour.

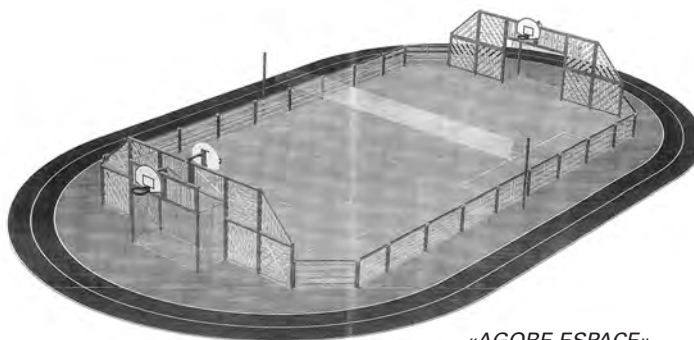
La commune a souhaité développer un projet de construction destiné à la jeunesse et aux familles, qui respecte les nouvelles normes de performances énergétiques (isolation) des bâtiments pour anticiper les enjeux de demain.

Nous avons aussi doté l'école d'un équipement informatique performant qui trouvera encore mieux sa place après la réalisation de l'extension de l'école. Il s'agit d'une dizaine d'ordinateurs portables, avec imprimantes, tableau interactif et visio-projecteur... Les pratiques pédagogiques pourront ainsi évoluer en utilisant de nouveaux supports numériques.

■ Les services aux familles seront également améliorés par l'intégration dans le bâtiment neuf du centre de loisirs périscolaire. Il sera complémentaire des locaux scolaires et conforme aux normes de la CAF qui nous accompagne financièrement dans le projet. La commune a voté le renforcement de l'encadrement des enfants, de plus en plus nombreux, avec l'apport d'un deuxième agent communal à temps partiel.

Comme vous pouvez le constater, la commune, et particulièrement la commission des affaires scolaires, a su faire émerger des projets à la hauteur de l'attente des familles. Ces projets sont aboutis ou vont se réaliser dans les mois qui viennent. Ils visent à donner aux enfants de la commune les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir à Bény.

■ Les enfants, dans le temps scolaire ou en accès libre, pourront aussi dès le printemps 2010 bénéficier d'un équipement multisports qui sera installé à l'Ouest de la salle Garavand. Il s'agit, sur un petit terrain de 20 à 30 mètres de long, de pouvoir pratiquer 8 sports différents : foot, basket, hand, hockey, volley, badminton, tennis-ballon, tennis... A l'extérieur du terrain seront aussi tracées 2 pistes de course...



«AGORE ESPACE»

COMMISSIONS

Agriculture et Environnement

Le cadre de vie à Béný pourrait, vous le savez, se trouver fort dégradé par la construction de la ligne LGV. La décision ministérielle sera prise dans l'année 2010.

En attendant, la commune a entrepris de faire une étude de son patrimoine environnemental. Cette étude a été confiée à l'association FRAPNA. Il s'agit, à partir d'observation de terrain pendant une année, de collecter et répertorier la présence d'espèces végétales ou animales remarquables et d'identifier les corridors biologiques par lesquels transitent les animaux... Ce travail permettra, en connaissance de cause, de compléter les études de RFF sur l'insertion éventuelle de l'infrastructure ferroviaire. Ces éléments de connaissance, qui contribuent à la construction d'une identité communale, seront aussi utilisés dans la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

Mieux connaître notre environnement est nécessaire, améliorer l'existant est encore mieux...

Suite à une réunion publique et quelques articles dans « la Plume de Béný » vous avez pu suivre la volonté de la commune de planter des haies supplémentaires pour contribuer à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie.

Après concertation des propriétaires et des exploitants, un dossier de candidature à l'appel à projet régional avait été approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 4 mai 2009. Ce dossier de candidature à l'appel à projet régional au titre du programme de « conservation et mise en valeur du patrimoine naturel – programme de plantation de haies bocagères » visait la plantation de 5 kilomètres de haies pour un montant de 56 000 € HT. Le projet de Béný a été accepté en octobre par les cofinanceurs : préfecture de région (FNADT), Europe (FEADER), et agence de l'eau avec un taux de subvention de 80 %.

Les travaux de plantation seront effectués par l'entreprise la plus compétitive financièrement, « MIN'espaces verts » de St Etienne du Bois, dans l'automne et l'hiver. La fin des travaux est prévue pour mars 2010.

Nous souhaitons que ce lourd projet fasse prendre conscience à la population de la chance que nous avons d'avoir le bocage existant. Nous espérons également que les nouvelles haies plantées animeront longtemps les paysages de la commune.

En matière d'amélioration du cadre de vie, il faut aussi souligner le travail effectué par le syndicat d'aménagement du Sevron et du Solnan.

En 2008, le pont de Chaffoux avait été rénové. Cette année, c'est le pont de Marmont, à deux pas au sud du village, qui a bénéficié de travaux de réfection...

Reprise du radier et de la base des piles, réfection des joints, reprise du tablier, remise en place et fixation des pierres et des balustres... Ce pont a désormais encore plus belle allure.

Communication

3 numéros de « la Plume de Béný » ont été réalisés cette année. Le rythme est respecté et vous permet de bénéficier d'une information régulière et fiable sur l'activité de la municipalité. L'objectif de l'année 2009 était de la rendre plus attractive et plus lisible. Ainsi, depuis le numéro 3, elle est imprimée en couleur sur le matériel de la mairie et sa présentation a été aérée.

Comme chaque année, le bulletin municipal inscrit dans l'histoire la vie de la commune au travers de

l'activité des commissions de travail et des associations.

Un dossier n'est toujours pas finalisé : la mise en ligne du site Internet de la commune. Le nom de domaine a été acquis et il reste à le mettre en forme. La commission n'a donc pas tenu l'engagement annoncé dans le précédent bulletin, les dossiers d'actualité l'en ayant empêchée.

A suivre donc en 2010.

COMMISSIONS

Urbanisme

La commission a engagé le travail de révision du Plan Local d'Urbanisme décidé fin 2008. Tardivement, le choix du bureau d'étude a été finalisé. Les premières réunions de travail se sont tenues en cette fin d'année 2009. Le chantier durera environ deux ans. Une prochaine réunion publique vous invitera à participer à l'évolution de ce document d'urbanisme indispensable pour la commune.

Enfance (communauté de communes)

Cette commission a vu aboutir les chantiers de construction et d'aménagement des structures d'accueil de la petite enfance sur le territoire communautaire.

En effet, la micro crèche expérimentale de Domsure a ouvert ses portes le 2 novembre au bourg du village et permet d'offrir 9 places d'accueil, toutes occupées à ce jour, ce qui signe le succès de ce projet et la nécessité d'une structure sur la partie Nord du territoire.

Mi-décembre, le bâtiment du pôle petite enfance comprenant un multi accueil de 30 places et une antenne du Relais Assistantes Maternelles caRAMel a été livré. Il sera mis en service le 4 janvier 2010.

1 directrice puéricultrice cadre de santé, 1 directrice adjointe éducatrice de jeunes enfants, 5 auxiliaires puéricultrices, 5 agents sociaux titulaires du CAP petite enfance sont recrutés pour assurer l'encadrement des enfants.

Pour toute information concernant ces structures, il convient de contacter la communauté de communes du canton de Coligny.



INFOS MAIRIE

Un défibrillateur a été installé à l'entrée de la salle Garavand en complément de celui qui a été mis à disposition de la compagnie des sapeurs pompiers.

Cet appareil, d'utilisation simple et accessible à tous, peut sauver des vies s'il est utilisé rapidement en cas de suspicion d'arrêt cardiaque chez une personne.

Le personnel communal, les responsables d'associations, les enseignantes, les élus et, bien sûr, les pompiers, ont été formés à l'utilisation de cet appareil.

N'hésitez pas à solliciter la mairie ou les pompiers pour bénéficier d'une information ou d'une formation.

Le coût des services municipaux à la loupe : la municipalité poursuit ses efforts pour maintenir et améliorer les services à la population.

École publique

Pour l'année scolaire 2008-2009, le coût de revient du service s'établit à 53 502,34 €, ce qui représente un engagement de 668,78 € par élève sur la base de 80 inscrits. Ce montant est en faible évolution par rapport aux années précédentes, l'augmentation des charges étant atténuée par l'évolution du nombre d'enfants scolarisés.

Restaurant scolaire

Ce service propose aux enfants des repas établis sur la base d'une cuisine familiale, comme à la maison, tous les jours d'école. De plus en plus fréquenté, ce restaurant est animé par un agent municipal et la gestion financière est assurée par des parents sous couvert de l'association du Sou des Écoles.

La prestation a permis de servir 7 855 repas pour l'année scolaire 2008-2009 contre 4 976 en 2004-2005. Une évolution annuelle régulière et constante est constatée, ce qui conforte la nécessité du service et atteste de sa qualité.

Le bilan annuel de la gestion se traduit par des recettes pour 21 270 € et par des dépenses pour 11 424 €, soit un excédent de 9 846 € à la clôture de l'exercice, dont une partie est reversée à la mairie pour participation aux frais de salaire de l'employée communale.

Pour autant, le tarif de facturation du repas est loin de couvrir l'ensemble des frais liés au fonctionnement de ce restaurant. Le compte des dépenses enregistrées par la commune s'élève à 41 500,96 €, soit presque 2 fois plus que les recettes engendrées par la facturation de la prestation aux familles.

Ainsi, le prix du repas s'établit à 5,28 € alors qu'il est facturé 2,80 € pour un enfant et 3,80 € pour un adulte.

Une informatisation partielle est en cours d'organisation. Elle assistera les responsables dans la gestion des prises de repas et de leur facturation.

Centre de loisirs périscolaire

Ouvert 4 heures par jour et 4 jours par semaine en période scolaire, ce service, garderie périscolaire jusqu'en juin 2009, centre de loisirs périscolaire depuis septembre 2009, accueille les enfants avant et après l'école en fonction des besoins des familles. Ce centre est maintenant agréé pour 24 places par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Pour la période de septembre 2008 à juin 2009, il a permis de réaliser 3 049 séances d'accueil, toutes tranches horaires confondues.

La gestion et l'animation sont assurées par une animatrice titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

INFOS MAIRIE

Depuis la rentrée de septembre, le service connaissant une évolution importante en terme de fréquentation, a vu l'arrivée d'une seconde animatrice, elle aussi titulaire du BAFA, pour renforcer la qualité d'accueil et le taux d'encadrement pour la tranche horaire du soir.

Budgétairement, ce service présente, pour la période septembre 2008-juin 2009, des recettes à hauteur de 7 441,70 € pour des dépenses de 15 642,00 €.

A compter de la rentrée 2009, le mode de facturation évolue progressivement pour une facturation horaire et non plus à la séance. Dans le même temps, un contrat enfance est signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain. Il permet à la commune de bénéficier d'une aide en matière de fonctionnement et un soutien à l'investissement dans le cadre de la construction du nouveau groupe scolaire intégrant des locaux pour le centre de loisirs périscolaire.

Une informatisation de la gestion facilitant le travail des animatrices a été mise en place.

CCAS

Le 12 septembre 2009, 56 convives se sont retrouvés à la Salle Garavand pour le traditionnel repas offert par le CCAS de la commune. Dans son allocution de bienvenue, le maire Georges Rodet a salué la présence, cette année, de 6 « petits nouveaux » : Andrée Morand, Colette Ovigie, Gilberte Robin, Madeleine Laurent, Jean Girard et Pierre Basset. Le délicieux repas a été préparé par le restaurant « La Mère Moissonnier ». L'après midi s'est déroulée en chanson et en musique grâce à la joyeuse troupe du Bien Allé de Lingeat. Accordéon, guitare, cornemuse... ont rythmé les chants repris en chœur par l'ensemble des convives. Tous les membres du CCAS ont passé une agréable journée en votre compagnie et pour les absents de plus de 75 ans, nous leur avons rendu visite en décembre avec quelques surprises.



Quelques convives lors du repas



La troupe du Bien Allé de Lingeat



Compagnie des Sapeurs Pompiers

L'année 2009 a été l'année des évolutions en interventions pour la compagnie. Depuis le 1er janvier, la compagnie est appelée sur les secours à personnes en plus des incendies.

L'effectif est de 17 pompiers suite au départ de Loïc Meunier pour des raisons professionnelles. Le nombre de sapeurs pompiers n'étant pas limité, toute personne intéressée peut prendre contact avec un sapeur pompier actif.

Pour la cérémonie du banquet de la Saint Vincent, Mélissa Morgane Marguin a été nommée caporal. Le 13 juin, une journée porte ouverte a été organisée pour vous faire découvrir le nouveau matériel. A cette occasion, nous avons nommé 3 caporaux, Michel Belaizoud, Sam Mery et Sylvain Charasse. Le 13 septembre, lors de l'inauguration de la plaque (place des sapeurs pompiers) offerte par le maire, le 5^{ème} caporal de l'année fut nommé, il s'agit de Grégory Séreuse. Félicitations à tous.

Interventions et manœuvres

53 sorties : 12 secours à personnes, 1 feu de coffret électrique, 1 feu de broussailles, 14 nids de guêpes, 10 nids de frelons, 1 égout bouché, 2 cours de JSP, 8 manœuvres d'équipes, 2 manœuvres générales, 2 recyclages.

Matériel

1 tensiomètre, 1 oxymètre, 6 pantalons F1, 7 vestes F1, 4 vestes textile (feu), 4 ceinturons.

Section cantonale de jeunes sapeurs pompiers

Dès l'âge de 12 ans, les jeunes de la commune peuvent rejoindre la section cantonale des JSP.

L'effectif actuel est de 23 JSP dont un jeune de Bény, Olivier Thiriart, qui les a rejoints au mois de septembre.

Les cours sont dispensés le samedi matin par les sapeurs pompiers du canton dans les centres de secours de Coligny, Marboz ou Treffort.

Pour tout renseignement, contacter le responsable de la commune, Sam Mery au 04 74 57 08 07 ou la secrétaire de la section Anne-Marie Blanc au 06 70 07 05 72

L'école à la bibliothèque

Il était une fois un petit village nommé Bény. Au centre de ce village, il y a une bibliothèque dans laquelle viennent s'asseoir les enfants de maternelle de l'école toute proche. L'idée a germé dans la tête de Véronique, la maîtresse des petits. Elle a demandé qu'une personne senior de Bény vienne lire un conte aux enfants.

La moitié du groupe choisit avec la maîtresse, des livres pour emporter chez eux. L'autre moitié est confortablement installée sur un matelas. Leurs petits yeux tournés du même côté, la bouche entrouverte, ils écoutent le lecteur qui lit un livre et raconte l'histoire en même temps. Ensuite ce groupe choisit à son tour des livres à emporter.

Pendant une heure, le lundi matin, dépaysement garanti et plaisir partagé pour les enfants et le lecteur. L'heure passe bien vite et on retourne joyeusement à l'école, accompagné du lecteur. On se donne la main, en rang deux par deux et on apprend à traverser la route sur le passage piéton. Vivement lundi prochain avec une autre senior. Elle aussi mettra tout son cœur à choisir une belle histoire dans la montagne de livre pour enfants que possède la bibliothèque.



Et bientôt : Associées au projet d'école, Maryse et Nelly ont participé aux réunions d'informations sur la rénovation des locaux de l'école dans lesquels sera intégrée la bibliothèque.

En attendant cette nouvelle réalisation, les permanences continuent tous les samedis matin de 9h 30 à 12 h.

l'équipe de bénévoles de la bibliothèque

INFOS

Le relais « caRAMel » se porte bien !

Le 17 Décembre 2009, le relais « caRAMel » a fêté ses 4 ans de fonctionnement, des années riches en projets divers.

Autour de l'animatrice et de sa co-équipière (depuis 1 an), les assistantes maternelles ou « nounous », ont bâti un vrai lien.

Plus de 90% d'entre elles, chaque année, ont recours aux différents services du relais : pour les rendez-vous administratifs, les temps d'animations avec les enfants, les soirées à thème, le prêt de jeux et de matériel ou simplement un contact téléphone ou mail pour avoir des renseignements plus techniques ou éducatifs.

Les familles elles aussi sont de plus en plus nombreuses à faire appel à l'animatrice :

« Avez-vous la liste des « nounous » ?... pouvez-vous m'aider à compléter le contrat de travail, à calculer la mensualisation, ou des conseils plus éducatifs : « comment faire.... mon enfant ne prête pas..., il a du mal à me quitter le matin et le soir il ne veut plus venir vers moi... »

Bien des questions que se posent chaque jour les parents de tous jeunes enfants.

Compliqué de devenir parents et en plus de porter la casquette d'employeur, avec toutes les responsabilités que cela implique.

Le relais est là pour accompagner toutes les familles et les professionnelles dans ces démarches parfois difficiles et aider chacun à appréhender le monde complexe de la Petite Enfance.

A partir du mois de Janvier, le relais « caRAMel » aura un atout supplémentaire : une salle d'animation et un bureau situé au sein du pôle Petite Enfance à Bénny (lieu dit Le Poisiat).

Apportant ainsi 2 lieux bien identifiés pour les familles :

- à Treffort au foyer Mousseron
- à Bénny au pôle Petite Enfance

1 numéro de téléphone 04.74.42.33.04 (ou 06.24.67.90.49)

1 adresse mail : relais.caramel@wanadoo.fr

Carmen PEREIRA
Animatrice responsable du relais



★ Ecole de musique du canton de Coligny

Un jeune enfant de 7 ans voulant devenir musicien, découvre pour la première fois l'instrument de musique choisi. Ebloui, figé, il le contemple longuement...

L'instant magique dissipé, aussitôt il se voit déjà maître de cette merveille. "Puis-je en jouer ?" dit-il.

Les parents, aussi émerveillés qu'impressionnés : "Non, ça a l'air très fragile, il vaut mieux attendre ta première leçon avec ton professeur !" ... Et avec regret on range l'objet précieux jusqu'à la première leçon...

Voici les prémices de l'aventure musicale d'un jeune apprenti musicien.

Il vivra une première année intense en découvertes et émotions.

Courage et persévérance seront les ingrédients indispensables pour réaliser son rêve et ne pas succomber au découragement dès la moindre difficulté.

Tout habitant du canton (dès 7 ans) qui voudrait réaliser ce même rêve peut venir s'inscrire à l'école de musique intercommunale ; l'objectif de l'école est de permettre à tous d'accéder à une formation musicale et instrumentale.

Les inscriptions ont lieu chaque année en septembre.

Des cours collectifs de formation musicale et des cours individuels d'instruments à vent et de percussions sont dispensés à Coligny et à Marboz.

Après quelques années d'apprentissage, des cours de formation orchestrale sont alors donnés aux jeunes musiciens afin de leur permettre d'intégrer, après avis de leur professeur et du directeur, l'une des deux harmonies cantonales.



Un jeune corniste talentueux (Audition - février 2009)



La chorale des plus jeunes accompagnés par leurs aînés en classe de perfectionnement (Audition - février 2009)

INFOS

*Matinée portes ouvertes
Samedi 9 Janvier 2010 de 9h à 12h*



CARAMBOLE

Multi accueil Caram'bole
« Le Poisiat » sur la RD 28
01370 BENY

Ouverture le 4 janvier 2010



CAR'HIBOU

Micro crèche Car'hibou
« le bourg » (face à l'école)
01270 DOMSURE

Ouverture le 2 novembre 2009

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant
âgé de 10 semaines à 4 ans ?

2 crèches peuvent les accueillir sur le territoire de la
communauté de communes du canton de Coligny

Des places sont disponibles!!

Renseignements et inscriptions:

Auprès de **Madame Badoux**

Directrice des structures

Tél : **04.74.42.04.76**

LES BOIS DE BÉNY



© Th. GUYON MEDIEVAL 2001

LES BOIS DE BENY



La commune de Béný est couverte par 10 à 15 % de bois. Elle reste typique de la Bresse avec des restes de bocage et des bosquets d'un demi-hectare.

A Béný, comme souvent, les bois se trouvent à l'extérieur des villages, aux confins des communes, les terres les plus éloignées... C'étaient les endroits où l'on trouvait aussi les carrières : il fallait de l'argile... et du bois (en quantité) pour cuire les pièces.

A Béný les bois s'égrènent avec de jolis noms.

Le bois de la Bottière, les bois de Béný, la forêt de Garavand, la forêt de Pélagey, les bois de la Charme, le bois Grosboz, la forêt des Rippes, le bois des Baudières, la forêt de Marmont, la forêt de la Betrane, les bois de Malaval, la Forêt...

La forêt de Garavand est une des plus belles de Bresse : les fûts de chênes sont droits et serrés.

La forêt de Pélagey avait une surface double il y a 50 ans. Le bois de la Charme était plus grand ; autrefois bois de « réserve » (communaux), exploité pour une grande part en 1953, puis vendu en parcelles... dont certaines défrichées. D'une manière générale, l'exploitant s'est peu soucié de la repousse ou de la replantation.

En conséquence, la plupart de ces forêts se trouve couverte d'espèces spontanées : tremble, bouleau, charmille... à faible valeur marchande.

Il y a bien quelques plantations : pins, peupliers, frênes, douglas... mais qui ne représentent que peu de surface.

Béný n'est pas une terre d'exploitation de la forêt !

Parmi les essences, on trouve principalement du chêne pédonculé et sessile, mais aussi frêne, charme, bouleau. Les trembles, merisiers, ou acacias se régénèrent naturellement par ramification des racines...

Les résineux, essentiellement du pin Weymouth, sont au Sud de la commune où la terre est plus pauvre.

On trouve aussi de plus en plus le chêne américain qui prend de belles couleurs rouges à l'automne. Mais c'est une espèce invasive qui se propage facilement. Sa pousse est rapide mais son bois offre une résistance mécanique faible.



LES BOIS DE BENY

L'exploitation du bois après guerre :

Immédiatement après la guerre les arbres étaient abattus à la hache et au « passe-partout ».

Il fallait une forme physique certaine.

Les premières tronçonneuses « à deux hommes » sont apparues dans les années 50. On continuait à « défracher » à la hache, pareil pour « équarrir » les chênes.

Le bois était transporté sur des chars à bandage (roues en bois cerclées de fer). Les premiers pneus apparaissent à la fin des années cinquante.

Le bois est alors tiré par des bœufs ou des chevaux, moins puissants mais plus rapides. On utilise le « trinqueballe ». Malgré l'existence des « engins » de l'époque, sortir les troncs de la forêt reste un savoir-faire difficile.

Le bois était charrié pendant les périodes de gel pour ne pas détériorer les routes et chemins.

La première tronçonneuse « à un homme » (la Dolmar®) apparaît en 1961. La chaîne cassait souvent.

Cette apparition a révolutionné le travail et a, notamment, permis de gagner beaucoup de temps.

Les scieurs du secteur étaient : à Marboz (Darnand), à St Etienne du bois (Michelard), à Moulin des Ponts, à Attignat, à Coligny...

Le bois est un matériau important pour faire les toitures, les éléments de chars, les outils, les meubles... Les artisans achetaient leurs grumes, les faisaient scier pour eux.

- Le chêne pour les toitures : poutres et voliges.
- Le frêne pour les charrons pour fabriquer les chars.
- Le bouleau pour le sabotier.
- Le merisier et le chêne pour le menuisier/ébéniste.
- Le charme et le hêtre pour le chauffage.

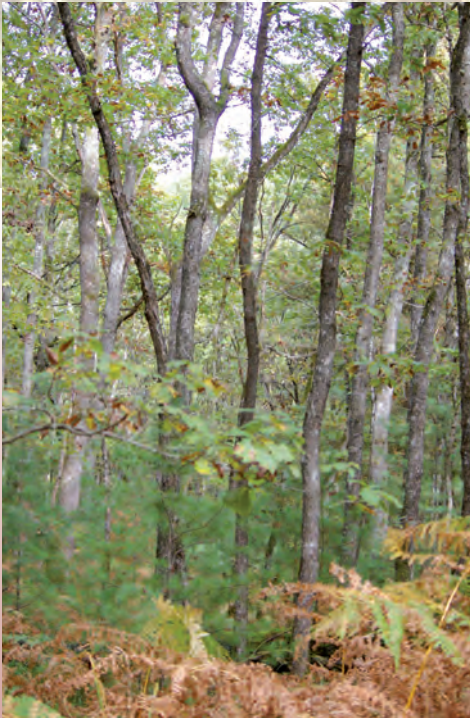
Le bois était la seule énergie pour le chauffage ; on ne chauffait qu'une pièce de la maison. On économisait en ne brûlant pas pendant la nuit.

On coupait des tronches dont on exploitait régulièrement les branches. On récupérait le bois mort : rien ne traînait dans la forêt.

Le bois était entretenu, les taillis coupés tous les 11 à 12 ans. Il y poussait du noisetier et des charmilles qui se régénéraient après la coupe. On en faisait des fagots liés avec des branches de bois. Certains allaient chaparder ces liens (petits chênes) dans le bois des voisins : « le bois de mon oncle » !



LES BOIS DE BENY



Les bois étaient entretenus par les ouvriers agricoles (les commis de ferme), nombreux dans les fermes d'alors, et disponibles les mois d'hiver. Les fagots (25 pour faire 1 meule) servaient à la consommation personnelle et à la revente (surtout pour les boulangers qui en faisaient grande consommation).

Il y a 50 ans, on ne voyait pas de chevreuil, pas de sanglier.

On ne ramassait pas les champignons dont on doutait du caractère comestible, sauf les « rosés des prés ».

On ramassait les fougères pour la litière des vaches.

Il y avait plus d'humus dans les forêts, de la bruyère aussi. Il semblerait que la cueillette régulière des fougères et de la molinie bleue (la « rosa ») ait appauvri le sol en le privant de la matière sèche.

Au fur et à mesure des héritages et des partages, la forêt subit un morcellement en petites parcelles, ce qui constitue aujourd'hui un obstacle majeur à son exploitation.



L'exploitation des bois aujourd'hui :

Les morceaux de l'arbre :

- la bille (le pied) pour les pièces de charpente,
- la sur-bille (haut du tronc) pour la menuiserie,
- le houppier (les branches) pour le bois de feu...

A titre d'exemple, un chêne s'achète de 100 à 180 € le m³ selon sa qualité.

Les cours du bois sont restés réguliers jusqu'en 1999, hiver de la tempête qui a couché des forêts entières de résineux, saturant le marché pour plusieurs années.

En 2003, la sécheresse a fragilisé les arbres, les rendant plus vulnérables aux attaques des insectes (notamment du Bostryche). De nombreux arbres ont dû être coupés par anticipation de leur assèchement. La production s'est ainsi renforcée aux dépens des cours du bois.

Autrefois, on exploitait les bois par des coupes « à blanc » sauf 2 ou 3 chênes. Or ces arbres rescapés, mis subitement à la lumière, s'étoffaient en épaisseur sans pousser en hauteur. Ils prenaient toute la lumière alentour et empêchaient les jeunes arbres de pousser. D'où l'expression « jardiner la forêt » qui signifie prélever régulièrement et partiellement.

Il vaut mieux laisser les « perches » de charmes pour entretenir la concurrence et faire pousser tous les arbres de manière assez dense. Si on attend trop longtemps pour couper le taillis, la souche des rejets meurt. Les sous-bois deviennent vite pauvres de végétation et de biodiversité.



LES BOIS DE BENY



Le bois reste quelque chose de vivant, au moment de le couper, on ne peut pas être sûr de sa réaction. Le métier du bois reste dangereux.

Pour les conseils concernant l'exploitation des bois, deux interlocuteurs :

- Le centre régional de la propriété forestière (privée) - technicienne : Fanny Piers

Les propriétaires privés peuvent bénéficier de l'appui du syndicat départemental des propriétaires forestiers privés, chargé de les défendre et les représenter dans toutes les instances départementales et régionales, d'informer et conseiller ses adhérents sur la réglementation, la fiscalité et la gestion forestière.

- Le groupement des sylviculteurs Bresse Dombes Revermont (association de propriétaires) - technicien : Jordan André.

Il permet d'obtenir un conseil technique et de participer activement à la mise au point de nouveaux protocoles.

L'Ain se place au niveau de la Région Rhône-Alpes au 1^{er} rang pour la récolte totale et pour celle de bois d'œuvre feuillus et résineux. Il est le 1^{er} département de la Région sur le plan de la récolte bois d'œuvre chêne, hêtre, frêne-merisier, et le 2^{ème} sur celui de la récolte bois d'œuvre peuplier. Environ la moitié des bois d'œuvre exploités proviennent de la forêt privée, laquelle fournit les trois quarts de cette récolte feuillue et le tiers de la récolte résineuse.

Les cours des bois sont fluctuants mais sont restés globalement stables depuis 20 ans malgré l'augmentation du coût des travaux en forêt, ce qui peut expliquer le désengagement des propriétaires forestiers dans la gestion de leur forêt.

Des marchés ont disparu

notamment pour les chênes de qualité moyenne qui ne trouvent plus de débouchés. Les peuplements de peupliers et épicéas connaissent des problèmes sanitaires. La main d'œuvre pour les travaux sylvicoles est difficile à mobiliser.



LES BOIS DE BÉNY

Un certain nombre de menaces pèsent sur la forêt de l'Ain :

- Diminution du nombre de scieries et disparition des " petites scieries de proximité " et donc des emplois locaux.
- Marché du bois très incertain.
- Méconnaissance de la forêt privée et de sa gestion par le grand public alors que la fréquentation est en constante augmentation.
- Forte densité du gibier (chevreuil généralisé, sanglier dans le Revermont, cerf dans le bassin belleyan et Pays de Gex) qui décourage les propriétaires de replanter ou d'enrichir et entraîne des surcoûts excessifs.
- Incidence du réchauffement climatique sur l'adaptation des essences forestières et la production.

Essentiel pour lutter contre l'effet de serre :

Sous l'effet de la lumière, le CO₂ se combine à l'eau, pour donner la cellulose, et participe à la croissance de l'arbre. Ainsi une forêt en croissance est un gigantesque absorbeur de carbone.

Construire avec le bois, c'est stocker durablement le carbone dans les structures des bâtiments. 1 arbre moyen produit en une année l'oxygène nécessaire à la respiration de 4 personnes, et fixe le gaz carbonique produit par une voiture en 18 000 km. Mais lorsque la croissance d'un arbre s'arrête, le bois ne stocke plus de CO₂. Au contraire, en mourant et pourrissant, le CO₂ stocké retourne dans l'atmosphère. Pour stocker du CO₂, il faut mettre du bois en œuvre.

La forêt en Rhône-Alpes s'étend sur 1,65 million d'hectares, soit 38 % du territoire. De la sylviculture à la vente des produits finis, en passant par l'industrie et la construction, la filière bois compte 10 200 établissements et emploie 41 300 salariés en Rhône-Alpes. Bien qu'au second rang des régions en termes de surface forestière derrière l'Aquitaine, Rhône-Alpes occupe la première place des régions françaises en nombre d'établissements et en effectifs salariés. Cependant, le poids de la filière bois dans l'économie régionale reste limité. Elle représente seulement 3% des établissements et de l'emploi salarié. Cette main d'œuvre situe Rhône-Alpes au 17^{ème} rang national pour l'importance de la filière au sein de l'économie régionale, loin derrière le Limousin (7%).

La filière bois est majoritairement composée de petites structures : 57% des établissements n'ont pas de salarié. Cependant, quatre salariés sur dix travaillent dans des établissements de plus de 50 salariés.

En 2007, la gestion et la production de cet ensemble sont assurées par 547 établissements, soit 3 % de la main d'œuvre de la filière bois rhônalpine et 9 % des salariés métropolitains concernés.

ASSOCIATIONS

Nos associations

A CORPS DONS	<i>Présidente :</i>	Maryse LAISSARD	04 74 51 00 70
AMICALE DONNEURS DE SANG BENY MARBOZ	<i>Présidente :</i>	Véronique PIROUX	06 29 80 25 24
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	<i>Président :</i>	Gilbert ROBIN	04 74 51 02 10
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	<i>Président :</i>	Sam MERY	04 74 51 08 07
ATELIER DE LA DANSE	<i>Présidente :</i>	Bénédicte SEVE	04 74 51 09 47
BENY ENVIRONNEMENT	<i>Président :</i>	Patrick MORAND	04 74 30 55 92
BIBLIOTHEQUE	<i>Responsable :</i>	Maryse LAISSARD	04 74 51 00 70
CLUB DES RETRAITES	<i>Présidente :</i>	Andrée PONCET	04 74 30 54 02
COMITE DES FETES	<i>Présidente :</i>	Christine JOSSERAND	04 74 42 01 67
	<i>Informatique :</i>	Yvette CEZETTE	04 74 51 01 39
	<i>Location de tables, bancs, friteuse :</i>	Francis CAVILLON	04 74 42 00 82
		Christophe HUMBERT	04 74 42 07 06
COMITE DU FLEURISSEMENT	<i>Président :</i>	Bernard DANANCIER	04 74 51 07 28
COMITE PAROISSIAL	<i>Responsable :</i>	Madeleine LAURENT	04 74 51 05 52
COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS	<i>Chef de corps :</i>	Yves MORAND	04 74 51 07 90
FASILA'GYM	<i>Présidente :</i>	Marie-Thérèse BAVOUX	04 74 51 07 82
FNACA ANCIENS AFN	<i>Président :</i>	Marcel GAUDET	04 74 51 02 74
LES AMIS DU RUGBY	<i>Président :</i>	Lionel GIROUX	06 09 73 01 30
RETRAITE SPORTIVE	<i>Présidente :</i>	Renée NALLET	04 74 51 02 50
RUGBY CLUB BENY	<i>Président :</i>	Denis BILLOUD	06 08 57 57 02
SOCIETE DE CHASSE	<i>Président :</i>	Louis NALLET	04 74 51 02 50
SOCIETE DE PECHE	<i>Président :</i>	Daniel PANCHOT	04 74 51 02 15
SOU DES ECOLES	<i>Président :</i>	Eric TISSERAND	04 74 51 06 84
TOONES PRODUCTION	<i>Présidente :</i>	Stéphanie MASSON	04 74 42 33 47

ASSOCIATIONS



Association A Corps Dons

Le don d'organes, le don de sang, le don de plaquettes et le don de moelle osseuse ont été choisis comme thème de la Grande Cause Nationale 2009.

Pourtant, aujourd'hui encore, de nombreux malades meurent faute d'un donneur compatible pour une greffe.

Par manque d'information, beaucoup de gens hésitent à donner leur sang, à s'inscrire sur le fichier national des donneurs de moelle osseuse.

En milieu rural, les malades et leur famille sont souvent isolés.

Les associations nationales qui militent en faveur du don ont besoin de relais locaux.

La recherche médicale manque de fonds pour avancer.

Il est possible d'améliorer le confort des malades hospitalisés.

Pour toutes ces raisons, l'association A Corps Dons, en 2009 :

- a continué de promouvoir le don sous toutes ses formes ;



Remise de coupe par Pierre Chave, Vice-Président de l'association A Corps Dons

- a soutenu des associations partenaires :
 - remise de 1800,00 € à l'association l'Arche (service hématologie de l'hôpital E. Herriot à Lyon).
 - remise de 400,00 € à l'Association de Soutien aux Soins Palliatifs de Bourg-en-Bresse.
 - remise de 300,00 € à l'association « vaincre la mucoviscidose » de Bourg-en-Bresse.
 - participation aux assemblées générales, aux manifestations (Téléthon 2008, Virades de l'Espoir...)
- a tenu son assemblée générale le 6 février et y a associé un forum.

Plusieurs professionnels ou responsables d'associations ont répondu à notre appel et ont présenté leurs activités et projets. Ces interventions préparées avec soin et enthousiasme ont suscité de nombreux échanges. Sont intervenus :

- Madame Muriel Dubiel, infirmière, pour le service de coordination hospitalière des prélèvements

- et dons d'organes de l'hôpital Fleyriat ;
- Madame Hélène Diot pour l'association Vaincre la Mucoviscidose ;
- Monsieur Jacques Béréziat pour l'ADOT de l'Ain ;
- Monsieur Jean-Pierre Bucher pour l'Association de Soutien aux Soins Palliatifs ;
- Madame Véronique Piroux pour l'Union Départementale des Donneurs de Sang et l'amicale des donneurs de sang de Bény / Marboz.

- a organisé une manifestation le samedi 25 avril avec un tournoi de beach-rugby qui a réuni 11 équipes dans la convivialité et sous le soleil. La journée s'est achevée autour de plateaux-repas.



Remise de coupe par Patrick Bavoux, organisateur du tournoi

Perspectives 2010 :

Forum et assemblée générale le vendredi 5 mars à 20h30

Reconduite du tournoi de beach-rugby le samedi 24 avril 2010.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

- Maryse LAISSARD, Présidente....04 74 51 00 70
- Pierre CHAVE, vice-président04 74 30 57 07
- Pierre MARTIN, vice-président04 74 51 06 89

ASSOCIATIONS

Atelier de la danse



Depuis sa création, l'Atelier de la Danse n'avait pu se produire qu'à l'occasion de la vogue et ce, grâce au Comité des Fêtes.

C'est donc avec une grande joie et une immense fierté que les élèves de Marie Pier RIPOLL PAGNEUX sont montés sur scène pour leur première représentation à la salle Garavand.

L'accueil du public a été très chaleureux et c'est dans une ambiance conviviale que les élèves ont pu montrer leur progrès à leur famille venue les applaudir. Le spectacle a été ponctué de musique avec le groupe « EASY PULP ».

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée, en particulier à la municipalité sans qui rien n'aurait pu se faire. Le rendez-vous est déjà pris pour juin 2010.



Club des retraités

C'est par le repas de Noël offert gratuitement aux membres du club que s'est terminée l'année 2008.

C'est dans une ambiance joyeuse que nous avons fêté les 60 ans et les 50 ans de mariage de deux couples ainsi que les 80 ans de plusieurs adhérents.

Premier événement de l'année, l'assemblée générale qui rassemble tous les adhérents. Nous avons accueilli Madame Lucette Richard, notre présidente départementale qui s'est dite satisfaite de nos activités. Deux nouveaux adhérents nous ont rejoints.

Le loto fit salle comble. Il est doté de nombreux lots de valeur. Grâce aux bénévoles, ce fut une réussite.

Au bord du lac, à Saint Denis, nous nous sommes retrouvés autour d'un bon repas marquant la fin de saison de printemps.

Parlons du CLIC : centre local d'information et de coordination gérontologique qui permet d'aider aux difficultés liées au vieillissement, et ainsi, bien vieillir reste possible.

Des séances de prévention des chutes, des conseils pour l'amélioration du logement et la connaissance des lois pour les personnes de plus de 60 ans et leur entourage.

Puis c'est à Saint Didier sur Chalaronne que nous nous sommes retrouvés au bord de la Saône pour un

agréable repas. L'après-midi, nous avons visité le musée de la plante aquatique, unique en France.

Au cours de l'année, nous assistons aux réunions des responsables de club pour nous tenir informés.

Nous nous retrouvons également aux activités des clubs voisins (concours de belote, voyages, expositions).

C'est avec plaisir que nous accueillons de nouveaux retraités.



ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

Cette année, la vogue a changé de date !

C'est avec la fanfare de St Etienne du Bois, que la retraite aux flambeaux, a descendu le village.

Le feu d'artifice, mis en musique par Sam, rencontre un succès grandissant, bonne fréquentation du bal populaire, des repas et du spectacle de danse.

Un jeune groupe de musiciens, est venu dynamiser le dimanche après midi.

Le comité remercie tous les membres ainsi que le service de gardiennage de Christian Sévelinge, le conseil municipal, les pompiers, Sam, les aînés, et bien sûr, toute la population sans qui ces manifestations ne perdureraient pas.

La Savoie a été à l'honneur, le temps d'une soirée.

Nous avons proposé une fondue Savoyarde géante, soirée dansante animée par Franck Guy.

Soirée probablement reconduite, tous les deux ans.

Le comité des fêtes est une association qui se démène afin de dynamiser le village.

Nous avons besoin de bonnes volontés. Nous vous invitons donc à nous rejoindre afin d'étoffer le groupe.

Le village est l'affaire de chacun !!!

Comité de fleurissement

Réchauffement climatique ? Les fleurs de notre village ne nous diront pas le contraire. La chaleur a bien été au rendez-vous cette année 2009.

Grâce à l'emploi saisonnier que la mairie a financé et au bénévolat de quelques arroseurs, nos plantes ont une fois de plus embelli les rues de notre village. N'oublions pas qu'un binage vaut deux arrosages, alors merci à toutes les personnes qui ont participé activement à cette opération hebdomadaire.

Lors de la plantation, l'équipe a été renforcée par l'arrivée de quelques mains vertes supplémentaires ainsi que de deux jeunes garçons. Merci aux Valentin !

Quelques nouveautés sont apparues dans nos massifs, telles que des Cosmos Chocolat, des Ipomées au côté de nos traditionnels œillets d'inde, bégonias, zinnias, géraniums, etc.

Au courant de l'été, quelle ne fut pas notre surprise de trouver des soleils dans un de nos massifs ! Un avis de recherche est lancé. Qui est le semeur.

La traditionnelle poule au pot s'est une fois de plus déroulée dans une ambiance chaleureuse. La projection des photos des fleurs de vos maisons et de la commune a clôturé cette journée. Le rendez-vous de la prochaine poule au pot est donné en octobre 2010.

A noter que cette année, nous nous sommes équipés d'une motobineuse, une aide bien précieuse pour la préparation des massifs. Tout notre matériel est dorénavant à l'abri dans un nouveau local.



Le comité de fleurissement tient également à remercier la mairie, notamment pour l'achat des quelque 3 500 plants et pour l'investissement de nouveaux bacs à fleurs.

N'hésitez à venir nous rejoindre le temps d'une demi-journée ou plus pour rendre notre village fleuri un lieu de vie toujours plus agréable.

ASSOCIATIONS

Donneurs de sang

! A RETENIR !
les prochaines dates de prélèvements

• **A Marboz**

lundi 8 février 2010 de 8h30 à 12h30
lundi 26 avril 2010 de 15h30 à 18h30
lundi 2 août 2010 de 15h30 à 18h30
lundi 25 octobre 2010 de 8h30 à 12h30

• **Bény**

Les habitants de la commune de Bény sont invités à se rendre à Marboz, unique point de collecte de l'amicale depuis 2008.

Cette année, 230 donneurs se sont présentés dont 12 nouveaux. A noter une légère baisse des dons par rapport à 2008. Restez mobilisés pour les malades et les accidentés.

Une cause noble



L'arbre de la Vie a deux ans. Il grandit grâce à la générosité de chacun. Il garde dans ses racines le vœu des enfants de l'école de Bény : des Donneurs de Sang pour aujourd'hui et surtout pour demain. Pour que cette promesse devienne réalité, le gouvernement a reconnu la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole grande cause nationale en 2009. L'amicale de Marboz-Bény mobilisera la popu-

lation en 2010. Elle interviendra à nouveau à l'école pour sensibiliser les enfants et leurs parents. Elle mènera également des actions au sein de la bibliothèque municipale et de la garderie. Les membres de l'amicale espèrent que tous ces projets serviront d'engrais pour faire grandir notre arbre.



Une tradition : la fête des gaufres

Une armée de petites mains s'active le week-end de la fête des gaufres. Durant deux jours, les bénévoles confectionnent des gaufres à base de farine de sarrasin et cuites au feu de bois ainsi que des crêpes. Cette tradition, chère au cœur des habitants de Bény est l'occasion de se retrouver entre amis ou en famille. Les gastronomes se régaleront et apprécieront les spécialités du terroir dégustées sucrées ou salées. L'amicale des Donneurs de Sang Bénévoles vous donne rendez-vous les 13 et 14 mars 2010 au stade communal de Bény. Les bénéfices récoltés sont utilisés pour la promotion du Don du Sang afin de recruter de nouveaux donneurs.

La demande en produits sanguins est en constante augmentation et aujourd'hui, rien ne remplace le Sang qui coule dans nos veines.



Présidente : Véronique Piroux, Bény
Secrétaire : Séverine Chevalier, Viriat
Trésorière : Virginie Robin, Marboz

ASSOCIATIONS

Fa si la Gym : toujours d'attaque !



C'est une rentrée énergique qui caractérise cette nouvelle saison. En effet, la moyenne d'âge ayant diminué, la cadence s'accélère contribuant à la dynamisation de nos cours. Ceci au grand plaisir de Florence et Martine qui nous concoctent des cours rythmés sur les musiques de l'été ! Nous saluons au passage nos adhérents qui se sont blessés durant cette saison.

N'hésitez pas à nous rejoindre :

- le mardi de 20 h à 21 h avec Florence pour le renforcement musculaire et step ;
- le jeudi avec Martine pour le high low, kick boxing et autres exhibitions !

Comité FNACA Bény-Marboz-Pirajoux

L'assemblée générale du comité s'est déroulée le 25 septembre 2009 à Bény, en présence d'une cinquantaine d'adhérents et des maires des trois communes.

Cette réunion annuelle est l'occasion de faire le point sur les activités de la saison écoulée.

Les concours de belote avec repas obtiennent toujours un grand succès.

80 adhérents et leurs conjoints se sont retrouvés le 14 juillet à Bény pour la traditionnelle journée de détente.

Nous étions nombreux à Bourg au mémorial pour célébrer le 47^{ème} anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie ainsi que sur le plan local à Bény, Marboz, Pirajoux, auprès de nos élus et d'une population que nous souhaiterions plus nombreuse pour ce 19 mars que les pouvoirs publics refusent toujours de reconnaître officiellement.

Le comité a perdu l'un de ses membres, Michel Blanc de Marboz ; âgé de 68 ans, il était l'un des plus jeunes adhérents.



A bord du petit train, les voyageurs ont découvert les Salins du Midi.

Pour la 3^{ème} année consécutive, après l'Autriche et le Pays Basque, le comité organisait en 2009 un voyage en Provence et Camargue d'une semaine. Un voyage en Normandie est en projet pour 2010.

En conclusion de l'assemblée générale du 25 septembre, le maire de Bény évoqua l'intérêt de promouvoir le devoir de mémoire auprès des enfants scolarisés dans nos écoles : des actions conjointes -association des anciens combattants, élus et établissements scolaires- pourraient s'envisager.

ASSOCIATIONS

★ Les amis du rugby

L'année 2009 a encore une fois été bien remplie par notre participation au tournoi de beach rugby de l'association A Corps Dons, au tournoi à 7 de Montrevel, au tournoi des 6 clochers pour lequel nous avons terminé derniers ; mais l'essentiel est de participer. Le bal du 11 juillet a été moyennement réussi. Le Téléthon 2008, comme les années précédentes, nous a permis, en reliant les différentes communes du canton, de récolter environ 1000 euros de dons pour la recherche. Un grand merci à tous ceux qui ont participé au bon déroulement de ces différentes manifestations.

Le tournoi 2010 débutera dans le courant du mois de mai et les entraînements reprendront le samedi 27 mars à 18h00. Tous ceux qui veulent découvrir le rugby ou qui ont pris leur retraite sportive sont les bienvenus parmi nous. Le Téléthon ainsi que toutes les autres manifestations ont besoin d'un maximum de participants. Nous comptons sur vous ! Merci d'avance.

Société de pêche APPMA Le Sevron

L'année 2009 a été riche en événements.

En début d'année, élection du nouveau bureau suivi des élections des administrateurs de la carte de réciprocité et des administrateurs de la fédération de pêche.

Jean-Louis Chaussat est élu au conseil d'administration de la carte de réciprocité.

Gérard Babad est élu au conseil d'administration de la fédération de pêche, vice président du secteur Sevron, Solnan, les 2 Sanes, et une partie de la Reyssouze.

De nombreux travaux ont été réalisés sur le Sevron :

- Nettoyage des rives entre le moulin et le pont de Marmont,
- Mise en place d'un ponton accessible aux personnes handicapées au déversoir de Marmont (tous nos remerciements à la municipalité pour les travaux d'accès au ponton),
- Pêche électrique de sauvetage au pont de Marmont effectuée par les gardes et techniciens de la fédération avant les travaux de réfection du pont.

Notre concours de pêche a connu un franc succès : 49 pêcheurs le matin et 20 équipes l'après-midi. De nombreux repas servis. Merci au club de rugby qui nous a fourni une bonne animation l'après-midi.



La mise en place d'un nouveau contrat de rivière est actuellement en cours. Nous sommes ouverts à toutes les idées pour améliorer l'environnement et la qualité de nos cours d'eau.

Nous renouvelons nos remerciements aux personnes qui nous ont apporté leur soutien au cours de cette année 2009.

Que l'année 2010 soit une année de plus où chacun puisse trouver le bonheur de pratiquer sa passion de la pêche ou tout simplement de flâner le long des cours d'eau tout en respectant leur environnement.

Amicale des Sapeurs Pompiers



L'Amicale des Sapeurs Pompiers est heureuse de vous conter les moments forts de l'année écoulée...

Deuxième édition pour débiter l'année 2009, le **grand et majestueux feu de joie** préparé dans les règles de l'art, toute l'équipe, tous les pompiers retraités se sont dévoués pour la prise en charge du service, tartines grillées au fromage fort, gaufres, vin chaud etc..., pour le plaisir des petits et grands. Le **concours de dessin sur le thème des pompiers**, très apprécié par les enfants, clôture cette magnifique journée. **Rendez vous pour ce nouvel événement de feu Samedi 9 Janvier 2010.**

Banquet de la Saint Vincent : c'est le rendez vous des artistes pompiers allumés : gags, parodie et mise en scène, costumes, décoration et restauration, tout est à la perfection, action ! Les pompiers dévoués créent la quintessence d'une journée d'amitié, de bonheur et d'insouciance ; qu'il fait bon être pompier à Bénay. Merci à toute l'équipe pour ce très beau banquet 2009.

31^{ème} anniversaire de la fête du poulet de Bresse : « Quand le soleil joue à cache-cache à l'heure du zénith, les convives affluent, zut il ne reste plus de frites ». Plaisanterie ? Mais oui. L'excellente préparation et cuisson des poulets de Bresse nous fait chanter les papilles, les animations, la grande tombola, le baptême d'hélicoptère pour changer d'air, tout pour plaire. Cette année la clientèle est en progression. Sans le grand travail des bénévoles, l'amicale ne peut assurer seule cet événement majeur à

Bénay. Plus qu'une tradition, terroir du monde rural, la Bresse sans stress, loin des villes et près du bon foin, c'est notre identité « pourvu que ça dure ». L'amicale remercie très chaleureusement tous les bénévoles pour leur travail, courage et solidarité. Les partenaires, sponsors et associations, la municipalité et le Conseil Général de l'Ain ont contribué à la réussite de la fête, merci à vous tous. Rendez-vous pour la 32^{ème} Fête du poulet de Bresse dimanche 4 Juillet 2010.

Repas des bénévoles : Rendez-vous incontournable pour remercier en toute simplicité nos héros. Pour nous pompiers, c'est un moment très important de vous retrouver, l'occasion de partager une soirée conviviale et amicale avec vous à Bénay. Nous avons la chance d'avoir des familles et des personnes dévouées pour aider les pompiers et autres associations. Agréable début de soirée, apéritif suivi d'un bon repas, surprise avec la projection du film de la fête du poulet de Bresse réalisé et monté par Maugé Cézette, merci infiniment pour cet énorme travail. 50 minutes de bons souvenirs, des scènes colorées et variées, du service à l'animation : les uns travaillent et s'appliquent, les autres s'amuse en musique, pour le rythme. Ils tapent dans leurs mains avec les chansons de Mareva Guillermin. Merci à tous.

L'accueil chaleureux que vous nous réservez lors de la distribution des calendriers chaque année, nous touche énormément. Merci à tous les Bénayens.

ASSOCIATIONS

Retraite sportive

Pour conserver son potentiel physique, il est indispensable de pratiquer une activité sportive régulière.

La Retraite Sportive de Béný propose à ses adhérents retraités des séances de gymnastique. Motricité, équilibre, mémoire, coordination sont les maîtres mots de ces cours.

Convivialité, endurance, respect et amour de la nature animent l'esprit de nos randonneurs.

L'aquagym développe elle aussi toutes ces aptitudes, avec le plaisir d'évoluer dans l'eau.

Le groupe des marcheurs s'étoffe au fil des années. Quant aux « gymnastes » ils sont moins nombreux, sans doute à cause de l'horaire matinal dû à la disponibilité de notre monitrice.

Le séjour traditionnel du mois de Juin s'est déroulé cette année à Lamoura, avec comme temps fort l'ascension du crêt Pela (1495 m) un bel exploit recom-

pensé par une magnifique vue sur la chaîne des Alpes.

Cours de gym : Vendredi à 8 heures, salle Garavand



Randonnées : Mardi à 13 heures 30, départ du parking de la mairie, 2 circuits sont proposés suivant les aptitudes de chacun.



Le bureau

Présidente : Renée Nallet
Trésorière : Odette Sochet
Secrétaire : Yvette Cezette

Toones Production

Toones Production est une association loi 1901 qui a vu le jour en début d'année 1993 et a pour objet le développement, la diffusion et la promotion de spectacles vivants associant différents types d'arts : musique, vidéo, littérature, peinture... notamment par la production et l'organisation de spectacles ou manifestations, la production et la diffusion de supports discographiques, littéraires ou picturaux.

L'association est composée d'une quinzaine de personnes bénévoles oeuvrant dans le souci de donner une place aux musiques actuelles et à la création d'aujourd'hui, qui, comme toutes formes artistiques, ont surtout la prétention de nouer des liens et de décroquer les genres.

L'action de Toones production se situe sur l'aide administrative du groupe DOOG et occasionnellement d'autres groupes locaux, et sur une représentativité de ceux-ci sur le territoire proche. En s'associant à différentes communes et partenaires culturels des départements de l'Ain, du Jura, et de la Saône et Loire, Toones Production travaille à la mise en valeur de la création musicale et d'autres formes d'art local associées. Toones Production souhaite donner à tout un chacun, musiciens, artistes, spectateurs, des espaces possibles de création et de découverte.

Le simple fait de travailler ensemble sur un projet, sans prétention démesurée, sans souci de rendement obligatoire, en favorisant les rencontres et les échanges est déjà une réussite !

ASSOCIATIONS

Le rugby club de Bény

Le RC Bény vient de boucler sa première année d'existence et déjà la nouvelle saison a repris. Sur le plan sportif la saison dernière a été marquée par un début de championnat en tout point positif qui se soldait par 4 victoires consécutives. L'objectif des entraîneurs qui était la montée en 3^{ème} série était atteint. Quelques blessures et un manque d'expérience de l'équipe n'ont pas permis de poursuivre cette belle série de victoires et la suite fut malheureusement un peu moins brillante et le RCB enregistrait les défaites face à des équipes beaucoup plus expérimentées. Malgré cette période difficile, il faut saluer la volonté et la solidarité de toute l'équipe qui n'a jamais baissé les bras. Si la victoire est toujours plus belle, c'est aussi dans les défaites et l'adversité que se forge l'expérience.



La saison se terminait avec la participation du club à la coupe Paul BRIZE (dite "coupe des foins"). Les confrontations avec des équipes d'un niveau bien supérieur au RCB nous ont permis de mesurer sur le terrain tout le chemin qu'il nous reste à parcourir.

L'école de rugby pour sa première année a tenu toutes les promesses. L'effort de formation des éducateurs et leur implication ont permis au club de participer à différents tournois et d'organiser un tournoi à Bény qui a été un véritable succès.

Saluons notre équipe des moins de 7 ans qui ramène la première coupe au RCB avec sa brillante 4^{ème} place au tournoi de Pont de Veyle. Bravo et merci à tous les éducateurs et aux bénévoles de l'école de rugby qui œuvrent sans relâche.

L'assemblée générale clôturait la saison début Juillet. Les rapports des différentes commissions étaient adoptés et suite à certains départs, Tania ROSSIGNOL et Daniel CASTEL ont été élus au comité directeur. Au cours de cette soirée M. le maire remettait le trophée du fair-play remis en jeu chaque année pour le joueur le plus méritant. Par sa gentillesse, son engagement dans la vie du club et ses prestations sur le terrain, c'est Julien GRANGER qui se voyait ainsi récompensé. Ce n'est pas toujours facile de choisir et d'autres joueurs auraient pu l'être, je pense à Loïc DARNAND qui lui aussi a fait une saison en tout point remarquable.

La saison qui se profile doit être celle de la consolidation des acquis et de la poursuite des objectifs du club. Cette année notre championnat a le mérite d'être plus clair en terme de classement avec une poule unique de 10 équipes. Les 2 premiers de la poule joueront la finale de 3^{ème} série, les 3 et 4^{ème} la finale de 4^{ème} série. L'objectif du club et des entraîneurs est de finir à l'une de ces 4 premières places afin de participer à la journée des finales au stade Pierre RAJON à Bourgoin-Jallieu. Au vu des premières prestations de l'équipe, ce challenge est tout à fait réalisable.

L'école de rugby a recommencé début septembre. C'est dorénavant Vincent DESMARIS qui en a la responsabilité et nous saluons avec plaisir la venue de nouveaux éducateurs qui s'investissent. Notre entente avec le RCC Montrevel a été reconduite pour les catégories des plus de 7 ans.

Pour conclure cet article dans notre bulletin municipal, nous voulons encore une fois remercier la municipalité pour son soutien ainsi que tous les bénévoles du club et nos nombreux supporters qui viennent nous soutenir chaque dimanche.

Contacts RC Bény

Président Denis BILLOUD 04.74.42.00.73 – 06.08.57.57.02
Secrétaire Fabien MIRMAND 06.75.38.71.99
Ecole de rugby Vincent DESMARIS 06.14.73.20.49
Adresse mail du RC Bény rugbyclub.beny@gmail.com



ASSOCIATIONS

Le Sou des écoles

“ Une suite de petites volontés fait un gros résultat. ”

Charles Baudelaire

Et ce n'est pas faute d'en avoir de la volonté ! Toutefois, elle ne peut exister sans moyens humains et financiers.

Fort heureusement, l'entente entre l'école et le sou des écoles le permet. Ainsi, enfants et maîtresses voient leurs efforts récompensés.

Sans oublier, bien sûr, la présence massive de vous tous « Bénéens et Bénéennes », aux diverses manifestations :



- Concours de Belote / Quine loto enfants,
- Grillades,
- et celles organisées ponctuellement...

Tout au long de l'année, les élèves ont pu participer à diverses activités culturelles (petites scènes vertes, symphonie d'objets abandonnés, rallye maths, défit lecture, rencontre anglais...), sportives (USEP), de citoyenneté (prévention routière) et, pour le plus grand plaisir des enfants, une nouvelle, ludique, est née avec l'organisation d'une chasse au Trésor « déguisée » sur le thème du printemps dans les rues de Bény !



Mais il faut surtout retenir celle qui a demandé réflexion, volonté, travail, participation... à savoir, la 3^{ème} et dernière étape du projet d'école.

Après le théâtre et les arts plastiques, les enfants ont fait place à la MUSIQUE.

Des plus petits aux plus grands, tous les enfants se sont mis à l'ouvrage ! Bricolages, écritures, chants... avec l'aide précieuse de François (intervenant musical).

Des mois de travail récompensés par la présentation de ce conte musical (bruitages avec des objets recyclés) intitulé « Sans Défense » aux parents et la remise de l'enregistrement du conte à chaque famille.



A l'issue de ce moment convivial et divertissant, les maîtresses ont changé de musique ! Et oui, il n'est pas facile de se séparer des élèves, et là en plus... 10 d'un coup, c'est dur ! Entre joie et émotion... tous se sont souhaités de bonnes vacances, sans oublier la joie d'une 4^{ème} classe pour la rentrée prochaine.



ASSOCIATIONS



Le CLIC des Pays de Bresse informe les personnes retraitées et leurs entourages

Le CLIC c'est :

- Pour les personnes, âgées de + de 60 ans

En réponse aux besoins exprimés par ou pour les personnes retraitées, le CLIC permet de trouver plus facilement le bon interlocuteur et d'éviter de se perdre dans toutes les démarches, dans les différents services

- Pour les personnes plus jeunes :

Avec le réseau national, le CLIC peut mettre en relation une famille avec le CLIC d'où le parent est originaire.

- Pour les élus, partenaires du CLIC

Le CLIC est un lieu ressource, d'information, de conseil et de concertation qui a un rôle d'observatoire sur son territoire et d'animation du réseau

- Pour tous

Des actions collectives d'information et des ateliers de prévention réalisés en lien avec des élus, des clubs de retraités, des associations

- *Quelques exemples déjà réalisés : La santé en mangeant après 60 ans, le droit de la famille : transmission du patrimoine et mesure de protection*
- *Quelques projets : la mémoire, la prévention des chutes, la conduite automobile, les ateliers bien vieillir...*

Pour joindre le CLIC **04 74 30 78 24**

ETAT CIVIL

Naissances

TOGNOLI Romane	le 23 décembre 2008, les Jacquets
CHARVET Paul	le 3 janvier 2009, la Grange Bonnet
BUARD Nathan	le 21 janvier 2009, les Petits Grillets
ZUCCONI Manon	le 22 mai 2009, les Blanchets
POCHON Loïc	le 30 mai 2009, les Blanchets
PION Louane et Zoé	le 18 juin 2009, les Flamins
CLEMENT Raphaël	le 23 juin 2009, le Moulin Blanc
RABOURDIN Julia	le 3 septembre 2009, les Jacquets
VUILLOD Lily	le 9 octobre 2009, le Bourg
BERTHILLIER Ninon	le 30 octobre 2009, Fraidègue



Mariages

TORTORICI Elisabeth et LACROIX Thierry	le 11 juillet 2009
GONOD Patricia et RANDU Jacques	le 25 juillet 2009
GUERIN Christelle et CHARVET Didier	le 8 août 2009
GRENOUILLEAU Angélique et SOK Jean-Pierre	le 8 août 2009
SEVE Julie et CORDIER Jérôme	le 22 août 2009
WETZEL Stéphanie et CARRAGE Sébastien	le 5 septembre 2009
SALIVET Simone et PINVIDIC Christian	le 12 septembre 2009



Décès

OVIQUE Hubert	le 18 mars 2009
POBEL Joséphine Gabrielle	le 10 avril 2009
PERRODIN Victorien	le 14 juin 2009
POBEL Angéline Léontine Marie	le 1 ^{er} août 2009
POBEL Marie Emelie Céline	le 4 octobre 2009

